

CANIS ETHICA

7bis Boulevard Joseph Maréchal
35131, Chartres de Bretagne, France
Tél. : +33(0)6 70 27 63 52
Email : contact@canisethica.org
Site : www.canisethica.org



Chartres de Bretagne, le 11 avril 2016

M. Eymar-Dauphin

Président

Société Centrale Canine (SCC)

155 avenue Jean Jaurès, 93300 Aubervilliers

Objet : Obsolescence d'un modèle de production ?

Réf : Sec/CED/cm-218

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour vos vœux concernant Daisy notre belle italienne que voici¹ :



Grand est l'intérêt de lire une réponse de la grande dame qu'est la Société Centrale Canine et, la déception plus importante encore de voir le sujet omis de toute la réponse.

La Société Protectrice des Animaux (SPA) en 1845 a été créée avec pour objectif d'instaurer un encadrement législatif réprimant les mauvais traitements exercés sur les animaux. Le délit d'abandon est visé depuis la loi du 10 juillet 1976. Certains clubs de race comptent en leur sein une cellule Rescue. Seulement, ces avancées non seulement ne sont pas à l'initiative de la SCC, n'ont aucune attaches administratives ou morales avec la SCC et en plus dénoncent l'absence même de solutions préventives mises en place par la SCC concernant le chien de race.

Il est surprenant de lire un courrier du Président de la SCC qui constate que toutes nouvelles initiatives de son ministère de tutelle en matière canine se soldent par un phénomène de recrudescence des abandons et autres misères aux chiens de race. Ainsi, ce pose d'autant plus la question du mode d'organisation et de décision dont se dote la SCC en matière de prévention et donc de bien-être animal.

¹ Mme Durando, Secrétaire Générale de La Société Canine de Monaco connaît le propriétaire, les reproducteurs, les comptants dans sa base de données.

L'entité représentative de la cynophilie française du 21ème siècle peut-elle continuer d'être dans le constat passif lorsque la population française lui demande d'être proactive au travers de mesures préventives au profit du bien-être canin au niveau national?

Aujourd'hui, le français a évolué dans sa perception de sa propre relation avec le Chien, lui octroyant un rôle présentiel, le concevant comme un support d'affection, un membre de la famille à part entière. La question de la sensibilité du Chien, auparavant secondaire face à celle des usages et des finalités matérielles, est devenue primordiale. On pense à lui, à sa condition et aux répercussions de sa condition sur ses « produits ».

La SCC semble imperméable à la question du bien-être canin tel que communément définie en Europe alors, abordons le sujet autrement : sur le plan économique, l'enjeu du capital est de l'accroître, de le reproduire. Le Président de la SCC est le Chef des producteurs de LOF sur le territoire français. Sa mission : favoriser une hausse de la « production » à l'avantage du LOF en suscitant une « offre attrayante » pour l'acheteur avec des retombées positives pour les producteurs.

Une hausse de l'achat de produits LOF est-elle envisageable lorsque l'acheteur demande des garanties éthiques (bienveillance des reproducteurs, absence de mariages altérant la santé, mesures préventives contrant la surpopulation observée dans les refuges,...) que la SCC refuse de concevoir ?

Essayer de contrer les salons animaliers en dopant artificiellement les ventes de chiots pendant les expositions canines ; est-ce réaliste quand le législateur comme les associations de protection animale tentent de supprimer les achats coups de cœur au vu du lot d'abandons et autres misères canines qu'ils génèrent?

Aimer le chien de race ne devrait contraindre aucun français à devoir cautionner implicitement l'absence affichée de bien-être animal en élevage canin du fait de certaines pratiques cruelles, inéthiques.

L'absence de motivation de la Société Centrale Canine d'épouser les demandes sociétales contemporaines des français amène à penser l'urgence d'émissions de propositions de mesures préventives en faveur du bien-être animal directement au gouvernant.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Mme Thilo HANE
Présidente-fondatrice
Canis Ethica

CC : J. Barré, J. Languille, L. Jacquet, E. Pascal